

PREFET DE LA HAUTE-VIENNE

Limoges, le 10 JUL. 2019

Cabinet

Service des sécurités
SIDPC

n° SIDPC / 2019 / 225

Le préfet
à
Mesdames et Messieurs les Maires

OBJET : campagne d'information et de sensibilisation sur la prévention des risques liés à la noyade

Chaque année en France, les noyades font de nombreuses victimes aussi bien en piscine qu'en mer, en lac ou en rivière. L'enquête NOYADES 2018 menée par Santé Publique France avec le soutien des ministères de la Solidarité et de la Santé, de l'Intérieur, des Sports et de la Transition écologique et solidaire avait pour objectif de recenser et décrire les noyades de tout type survenues au cours de l'été 2018 pour adapter les actions de prévention. Entre le 1^{er} juin 2018 et le 30 septembre 2018, 1649 noyades accidentelles dont 406 ont été suivies de décès.

Le ministère de l'Intérieur, le ministère des Solidarités et de la santé, le ministère des sports et Santé publique France diffusent une brochure intitulée « Se baigner, sans danger » ainsi qu'une affiche sur « les 3 réflexes pour se baigner sans danger ». Des ressources sur les activités nautiques et aquatiques sont également disponibles ainsi que des tutoriels d'aisance aquatique lancés au plan national par le ministre des sports. Ces supports visent à sensibiliser le grand public aux risques liés à la baignade et aux mesures élémentaires de protection à prendre pour prévenir les noyades.

Je vous informe que ces documents sont téléchargeables :

- sur le site Internet de la Préfecture de la Haute-Vienne : www.haute-vienne.gouv.fr
- sur le site Internet du Ministère des Solidarités et de la Santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/risques-de-la-vie-courante/baignades>
- sur le site du Ministère des sports : <http://preventionete.sports.gouv.fr/Baignade>
- <http://www.sports.gouv.fr/Aisance-Aquatique>

Je vous invite à relayer largement ces supports en vue de l'affichage dans les lieux d'accueil du public. Vous voudrez bien assurer également la diffusion de ces supports par le biais de vos sites Internet, ainsi que par ceux de vos offices de tourisme et associations liées au tourisme, à la jeunesse et au sport.

Je vous remercie de votre concours et de votre implication sur ce sujet.

Pour le préfet,
Le sous-préfet, directeur de cabinet



Georges SALAUN